

Conseiller Pédagogique Petite Enfance Départemental (H/F) - Contrat 1 an

Le Département de la Haute-Loire se singularise par une identité unique, fruit d'une Histoire et d'une culture ancienne. Au cœur de ce territoire à dominante rurale, le Conseil départemental est le pivot d'une action politique cohérente (social, éducation, culture, environnement, voirie et aménagement...) et s'appuie pour cela sur 1200 agents engagés au service des Atiligériens.

Le contexte

La Protection maternelle infantile (PMI) est un service public départemental, placé sous l'autorité et la responsabilité de la Présidente du Conseil Départemental, offert à tous les futurs parents, aux parents et aux enfants de moins de 6 ans.

Le service instruit notamment toutes les demandes d'agrément d'assistants maternels et familiaux, et en réalise le suivi. Il s'assure également de la qualité d'accueil au sein des structures d'accueil de jeunes enfants du département.

En partenariat avec la CAF, et face aux enjeux actuels, le Département souhaite soutenir encore davantage les professionnels de la petite enfance, et développer la dynamique autour des réseaux existants.

Vos missions

Vous intervenez sur l'ensemble du département.

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, vous :

- Accompagnez et conseillez les professionnels de la petite enfance
- Développez et animez des réseaux de professionnels (RPE/EAJE/MAM)
- Soutenez la structuration et la professionnalisation des MAM
- Accompagnez les EAJE dans la réforme des modes d'accueil en garantissant sa mise en œuvre de manière effective et homogène sur l'ensemble du territoire
- Participez à l'analyse des besoins des structures et proposez des actions d'amélioration continue de la qualité de l'accueil
- Contribuez à la valorisation des métiers de la petite enfance
- Concevez et animez des actions de formation et d'accompagnement sur des thématiques variées
- Réalisez une veille réglementaire et diffusez les informations pertinentes auprès des professionnels
- Collaborez avec les partenaires institutionnels (CAF, Préfecture, PMI, etc.) dans le cadre de plans d'actions départementaux.

Le défi à relever !

Rejoignez-nous et venez contribuer à l'amélioration des services de la petite enfance !

Pourquoi pas vous ?

- Vous possédez le Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants (EJE) ou d'Infirmier Puériculteur Diplômé d'État (IPDE) ?
- Vous avez des qualités humaines et relationnelles ?
- Vous appréciez la gestion de projet et le travail en réseau ?

Les avantages du poste

Une équipe de travail dynamique
Un réseau actif de partenaires
Une grande autonomie
Travail en horaires de journée, pas d'astreintes, pas de travail de nuit, week-end ou de jours fériés.
Véhicule de service possible pour les déplacements sur le territoire

Poste ouvert aux contractuels

Poste à temps non complet 28 h
(80%)

>> Envoyer votre candidature à
recrutement.mobilite@hauteloire.fr

Pour plus de renseignements sur le poste, vous pouvez prendre contact avec France BENISTANT –
Cheffe de service de PMI au
04 71 07 45 01



Cap 2030

UN COLLECTIF AU SERVICE D'UNE AMBITION

Identification du poste		Informations administratives	
Intitulé du poste	Conseiller pédagogique petite enfance départemental (H/F)	Cadre(s) d'emplois	Infirmière puéricultrice ou éducateur de jeunes enfants territoriaux
Direction	Direction des Solidarités Humaines	Grades	Tous les grades
Service	Protection Maternelle et Infantile (PMI) – Prévention santé	Métier	Infirmière puéricultrice ou éducateur de jeunes enfants
Cellule / COR / Collège / Secteur		Groupe de fonctions	A4
Résidence administrative	Le Puy en Velay	Sujétions spéciales	Non
Type d'emploi	Contrat jusqu'au 31/12/25	NBI	Non
		Temps de travail	Temps non complet : 28H

DEFINITION

La Protection maternelle infantile (PMI) est un service public départemental, placé sous l'autorité et la responsabilité de la Présidente du Conseil Départemental, offert à tous les futurs parents, aux parents et aux enfants de moins de 6 ans.

Le service instruit notamment toutes les demandes d'agrément d'assistants maternels et familiaux, et en réalise le suivi. Il s'assure également de la qualité d'accueil au sein des structures d'accueil de jeunes enfants du département.

En partenariat avec la CAF, et face aux enjeux actuels, le Département de la Haute Loire souhaite soutenir encore davantage les professionnels de la petite enfance, et développer la dynamique autour des réseaux existants.

Les objectifs du poste sont les suivants :

- Répondre aux enjeux identifiés au niveau du Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF) :
 - Développer une stratégie de renouvellement et de valorisation de la profession d'assistant(e) maternel(le) pour répondre à la perspective d'un départ massif en retraite,
 - Accompagner le développement des Maisons d'Assistant(e)s Maternel(le)s (MAM), leur structuration et professionnalisation dans le cadre du réseau
- Répondre aux orientations partagées par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et le Département

- Accompagner les Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) dans la réforme des modes d'accueil petite enfance en garantissant sa mise en œuvre de manière effective et homogène sur l'ensemble du territoire
 - Proposer des actions d'accompagnement des professionnel(le)s pour les soutenir dans leur pratique
 - Garantir une offre de qualité d'accueil au sein des EAJE conforme aux exigences de la charte d'accueil du jeune enfant (article L214-1-1 du Code de l'action sociale et des familles)
 - Contribuer au déploiement et à la valorisation du service publique de la petite enfance
- Répondre à l'article L421-17-1 du Code de l'action sociale et des familles modifié par Loi n°2007-308 du 5 mars 2007 - art. 14 : le suivi des pratiques professionnelles des assistants maternels employés par des particuliers est assuré par le service départemental de Protection Maternelle et Infantile (PMI)

De manière générale l'objectif est :

- Accompagner les professionnels de la petite enfance sur un plan qualitatif par le biais d'apports de fond et de bonnes pratiques
- Développer une dynamique au sein du réseau des professionnel(le)s
- Avoir un interlocuteur privilégié pour l'ensemble des structures

DESCRIPTION DES ACTIVITES ET TACHES

- Travail en réseau et en collaboration :
 - Être le référent départemental des EAJE/RPE/MAM
 - Collaborer avec les responsables de territoire PMI concernant le contrôle et suivi des EAJE dans le cadre d'un plan départemental, en lien avec les partenaires (CAF, préfecture)
 - Accompagner les groupes de travail thématiques issus des réseaux
 - Développer des partenariats et une synergie avec les professionnels du territoire dans les champs éducatif, culturel, social, médico-social et sanitaire
- Accompagnement des professionnels sur les bonnes pratiques
 - Accompagner la structuration des structures (MAM, crèches à vocation d'insertion professionnelle, etc.)
 - Développer une fonction d'expertise éducative et sociale sur la politique de la famille et le champ de la petite enfance
 - Analyse continue des besoins des structures en vue d'améliorer la qualité de l'accueil
 - Accompagner les structures sur des pratiques d'autoévaluation à partir des normes imposées par la réforme des modes d'accueil de 2021
 - Conduites d'actions visant à traiter des questions didactiques, pédagogiques ou organisationnelles vis-à-vis des professionnels des structures
 - Œuvrer à soutenir les environnements bienveillants, riches et motivants au sein des EAJE, qui permettent l'expression des potentialités motrices, affectives, cognitives, sensorielles et langagières de l'enfant, en lien avec la charte d'accueil du jeune enfant
 - Veille au maintien de la continuité éducative dans le respect du milieu familial, social et culturel de l'enfant
 - Favoriser les pratiques d'EPP
 - Analyse et actions visant à prévenir les risques de maltraitance en EAJE
- Accompagnement des professionnels sur la gestion de projet
 - Projets transverses dans le cadre des réseaux
 - Projets propres aux structures

COMPETENCES REQUISES

Savoir-faire et savoir être :

Maitrise des connaissances en matière de :

- Développement physique et psychique de l'enfant
- Règles d'hygiène et de sécurité en vigueur dans les EAJE
- Gestion et administration des structures de la petite enfance
- Expertise pédagogique dans le domaine de la petite enfance
- Maitrise des modalités de contrôle des EAJE // réglementation
- Maitrise de la réglementation qui structure les MAM et les RPE
- Capacités à élaborer des projets en lien avec les structures et les partenaires en établissant une relation de confiance
- Polyvalence et esprit d'initiative
- Autonomie dans le travail
- Aptitude à coordonner/ animer des actions de formation
- Aptitudes à travailler en réseau
- Aptitude à la gestion de projet
- Maitrise des outils informatiques
- Aptitudes à la rédaction, l'organisation et à l'anticipation
- Capacités d'analyse et d'évaluation
- Sens du travail en équipe et capacité à rendre compte
- Qualités relationnelles

FORMATIONS OBLIGATOIRES

- Diplôme d'état de puéricultrice ou diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants
- Expérience dans la direction d'Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants
- Expérience dans le domaine de la petite enfance

ORGANISATION PERMETTANT L'EXERCICE DES MISSIONS

Positionnement hiérarchique : Cheffe de service de PMI

Relations fonctionnelles : Equipes des services de PMI de territoire, équipe du service d'action sociale partenariale de la CAF, ensemble des EAJE et MAM, RPE, partenaires institutionnels et associatifs, etc.

AUTONOMIE

- Forte

SPECIFICITES DU POSTE

- Travail partenarial, ouverture sur l'ensemble du département
- Se tenir informé de l'évolution de la législation et des pratiques professionnelles en vigueur
- Permis de conduire + véhicule, utilisation d'un véhicule de service en fonction des possibilités
- Déplacements fréquents sur le département
- Travail en horaires de journée, pas de travail de nuit, de weekend ou de jour férié

Pour tout renseignement complémentaire sur ce poste, prendre contact avec

Madame France BENISTANT – Cheffe de service de PMI

Tel : 04 71 07 45 01

Adresse mail : France.benistant@hauteloire.fr